**Nos bâtardises. Episode 1**

**Prologue**

« NOS BATARDISES » est une série de podcasts issus du programme de recherche en histoire du Moyen Age intitulé Fil\_IAM (filiations, identité, altérité médiévales) qui a bénéficié du soutien financier de l’Agence nationale de la Recherche.

Cette série est écrite par Carole Avignon, maîtresse de conférences en histoire du Moyen Age à l’Université d’Angers, enseignante-chercheuse au laboratoire TEMOS (Temps, Monde, Société).

Nous proposons d’initier un cadre d’exposition de savoirs consolidés par des chercheuses et chercheurs en histoire médiévale et plus largement en sciences humaines et sociales. Nous proposons aussi d’accueillir d’*autres* voix, d’*autres* textes, d’*autres* témoignages, qui pourront donner à entendre d’*autres* expériences de bâtardises (littéraires ou vécues).

Nous allons bien sûr recueillir les paroles et points de vue de médiévistes qui ont étudié les filiations illégitimes, les incapacités juridiques et sociales corrélées à cette altération de la nature de la filiation, ainsi que les stratégies possibles de réhabilitations administrative, juridique et sociale dans les sociétés politiques et l’Eglise romaine latine. Nous allons aussi apprécier comment se construit l’identité des enfants naturels et leur place dans les familles, princières ou non, au regard de l’identité sociale des mères et pères de ces fils ou filles nées en dehors du mariage légitime prescrit comme cadre exclusif de légitimation de la sexualité.

Nous essaierons également de saisir ce qu’il y a d’identité (au sens de l’*identitas* du bas latin : « mêmeté », ressemblance et similitude) mais aussi d’altérité (au sens de discontinuité ou divergence) dans les parcours subis ou assumés, parfois réparés des bâtards, des illégitimes ou des légitimés…

En faisant converser, résonner paroles de médiévistes, portraits de médiévaux et écritures de soi contemporaines, nous discernerons ce qu’il y a d’*identité* ou *d’altérité* au sein des fratries, au sein des groupes sociaux, entre groupes sociaux, mais aussi entre hier et aujourd’hui… pour autant qu’on en sache…

Le « *Nous* », en bonne rhétorique académique, sert à garantir une parole objectivée dans la méthode historique, la sédimentation des états de l’art, des expertises entre pairs.

Ce *nous* sera ici aussi celui de la pluralité des *Je :* les *je* des différents chercheurs pour qui la bâtardise est d’abord un objet d’études ; les je, derrière chaque voix prêtée aux lectures qui jalonneront les épisodes à venir ; les *Je* des auteurs et autrices qui contribuent à composer le tableau protéiforme de ce que la bâtardise *peut* représenter « aujourd’hui », et peut-être, à certains égards, « encore » aujourd’hui.

Il nous faudra toutefois nous prémunir contre la vaine tentation de croire que cela dessinera *in fine* les contours d’un portrait qui révélerait ce qu’être bâtard ou l’avoir été, pourrait signifier, par-delà les siècles, malgré les siècles… Car toute vérité essentialisée est anti-historique… Mais nous proposerons des jalons, des fils, des échos.

Les bâtards du Moyen Age ne sont d’abord pas tous *stricto sensu* des « bâtards »… Tous les fils et toutes les filles qui naissent de parents non mariés, fils et filles naturelles et illégitimes, ne sont pas des « bâtards » en tant que ce terme renverrait dans le français des XIIIe – XVe siècle aux intraduisibles *spurius*, *nothus* ou *mamzer* quand ils désignent le fruit condamné de couple tellement disparate (socialement ou au regard de leur état de vie) que jamais la loi ne permettrait la régularisation du couple parental en couple conjugal.

Pour certains, seuls les liens de nature créent une filiation de l’enfant à la mère d’abord, et au père ensuite. Ces liens induits par la nature sont marqués par des stéréotypes genrés de langage qui contribuent à associer l’engendrement au père (qui dans la langue normative latine crée de la *generatio*) et l’enfantement à la mère (qui porte et met au monde).

Mais ces représentations discursives ne constituent pas à elles-seules les principes organisateurs de la parenté, elles ne résument pas à elles-seules, loin de là, les normes juridiques qui organisent, ordonnancent les rapports de parenté, faits d’alliance et de filiations (naturelles et/ou légitimes).

Ces liens de nature peuvent être réarrangés en liens de droit, quand le père est, ou devient l’époux de la mère, ou bien quand le père pourrait devenir l’époux de la mère, selon tout un spectre de situations, de *cas*, interrogés par les juristes médiévaux pour produire de la « filiation » autant que faire se peut.

Car ces liens de filiation naturelle ou légitime vont créer des droits et des devoirs, … soit d’inscrire le fils ou la fille dans l’ordre de la parenté, et l’habiliter à hériter et à transmettre, car c’est bien ce que permet la légitimité de la filiation ou la légitimation du bâtard par le mariage subséquent de ses géniteurs ou la légitimation par rescrit ou grâce royale, … soit d’inscrire le fils ou la fille naturelle, restée illégitime, dans le périmètre de ce que le droit de nature et la « *benignitas* *canonica* », la « bonté du droit canonique » imposent aux parents, depuis le XIIIe siècle, comme devoirs et soins primaires (nourrir, éduquer).

Le bâtard du Moyen Age n’existe pas, en tant qu’il serait un individu-type, qu’il renverrait à une catégorie homogène, du XIIe au XVe siècle. Et l’altérité induite par le passage des siècles n’est pas seule en cause. Les hommes et les femmes dont on peut écrire l’histoire n’ont pas tous et toutes été qualifiés, désignés comme « bâtards » dans la documentation médiévale… bâtard, ou enfant naturel, ou fils, fille illégitime, ou né de parents non mariés, ou contraint par l’irrégularité d’un défaut de naissance, ou tout autre expression produite en contexte documentaire pour signifier cette différenciation, cette altération de la qualité de la filiation de l’individu envers ses mère et père.

L’expression de la bâtardise, quels que soient les mots pour la dire, ne réduit pas non toutes les autres déclinaisons de l’identité de ces hommes et de ces femmes ; elle ne vaut pas non plus « tache » ou « macule » dans les mêmes proportions ; elle ne signifie pas la même chose… et doit être appréciée en fonction de tout un ensemble d’autres variables situées (le genre, l’ âge, le rang dans la fratrie, et plus encore, leur groupe social d’appartenance, celui du père, celui de mère…), de tout un ensemble de conditions d’existence à contextualiser finement…

Car de la marque de la « semence maudite » (qui valait d’abord pour stigmatiser les fils de prêtre) à l’usage électif de l’épithète d’honneur qui singularise le fils du prince qui ne pourra rien retrancher au patrimoine du père, mais faire œuvre glorieuse en passant par tout un spectre de qualifications hybridées, comme « mulet » ou « bardot » , qui disent la disparité et l’altération du genre, induisant la docilité comme son contraire, sans réduire encore, avant l’époque moderne, à une seule et même dénonciation, une seule et même stigmatisation ce que la bâtardise fait au fils, et à la société tout entière, il importe enfin de comprendre que l’illégitimité de la filiation, cette « bâtardise » qualifiant celles et ceux qui ne sont pas nés en « loyal mariage », est une construction sociale. Elle résulte de causalités externes, situées dans le temps, combinées les unes aux autres, articulées à des enjeux de pouvoir, à des logiques institutionnelles, à des intérêts bien compris pour promouvoir la force du lignage comme l’horizon conjugal comme normes d’ordonnancement du social.